

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe LE ROY LOGISTIQUE poursuit son objectif de croissance avec l'acquisition de la société VEOLOG

Dans le cadre de son plan stratégique Destination 2026 et pour intensifier ses implantations logistiques dans l'hexagone, Le Roy Logistique, spécialiste du transport et de la logistique sur le territoire national, annonce faire l'acquisition ce jeudi 28 mars 2024 de la société Veolog, la filiale logistique du Groupe Labatut.

À travers cette acquisition, le groupe renforce sa présence en Île-de-France, en Champagne-Ardenne et en Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce à 6 entrepôts et 120 000 m² supplémentaires de stockage. Cela marque une étape importante dans la stratégie de croissance du groupe qui augmente de près de 23% sa capacité de stockage pour atteindre 565 000 m² d'entrepôt logistique.

La société Veolog, créée en 1986, possède une expertise logistique reconnue et propose des solutions sur mesure à ses clients issus des secteurs du textile, des vins et spiritueux, de la cosmétique, de l'agroalimentaire ou encore de l'industrie. L'entreprise a connu une croissance de 30,5% sur ces 5 dernières années et enregistrait en 2022, un chiffre d'affaires de 27,8 millions d'euros grâce à ses 180 collaborateurs. Précisons que l'ensemble des collaborateurs Veolog intégreront prochainement le Groupe Le Roy Logistique.

Patrick Sesboüé, Directeur général du Groupe Le Roy Logistique nous indique en quoi l'acquisition de Veolog est une opération stratégique pour le Groupe : *« D'abord, cette nouvelle acquisition s'inscrit parfaitement dans notre stratégie de croissance externe. Elle est majeure pour le développement du Groupe Le Roy Logistique en nous apportant une réelle expertise dans les opérations à valeur ajoutée, particulièrement dans la logistique des Vins et Spiritueux. Ce nouveau périmètre vient ainsi renforcer notre présence dans des domaines d'activité dont l'exigence de la qualité de service est forte. Enfin, l'arrivée de Veolog nous permet également d'accélérer notre croissance sur des lieux géographiques complémentaires et de créer de nouvelles synergies avec les agences et filiales du groupe. »*

De plus, présent sur le marché BtoB et BtoC, Veolog a su s'adapter aux évolutions des comportements de consommateurs en proposant une logistique omnicanale garantissant une préparation des commandes adaptée aux nouveaux modes de distribution (ship-from-store, click and collect, marketplace...) en France, en Europe et vers le grand export, le tout depuis un stock unique.

Pour Edouard Sierocki, Directeur général de Veolog, *« C'est un rapprochement qui va permettre à VEOLOG de continuer son développement dans la logistique sur mesure, orientée multicanal, et apporter de belles synergies pour accompagner LE ROY Logistique dans sa croissance, pour en faire un prestataire incontournable. »*

Nos équipes sont toutes motivées et prêtes à continuer d'accompagner nos clients à travers les prochains défis et l'évolution de la Supply Chain ».

André Labatut, Président du Groupe Labatut ajoute, « *Nous sommes ravis d'avoir trouvé un partenaire partageant le même ADN familial que le Groupe Labatut afin de poursuivre la très belle histoire de Veolog et sa trajectoire initiée depuis une vingtaine d'années.* »

Liste des Conseils dans le cadre de cette acquisition :

Cédants :

- **M&A** : Edmond de Rothschild Corporate Finance (Julien Donarier, Duncan Maguerez, Marjolaine Devilliers)
- **VDD Financière** : KPMG (Benjamin Compere, Tiphaine Gueorguiev)
- **Avocats** : Bieler-Franck (Jean-Christophe Bieler) et Decker Avocats (Jérôme Marfaing)

Acquéreurs :

- **DD Financière** : Dfinity (Franck Laumon, Dimitri Speyer, Pierre-François Leroux)
- **Avocats** : Apollo Avocats (Marie-Albane Pamard, Emmanuelle Prost, Elif Altundas) et **Nerval Avocats (Christophe Lopez)**

À PROPOS DE LE ROY LOGISTIQUE

Le Roy Logistique organisateur de transport national et international, et prestataire de solutions logistiques sur mesure continue de se développer sur le territoire national. Avec un chiffre d'affaires 2022 de 196 millions d'euros, l'entreprise qui doit son succès à l'initiative et la responsabilité individuelle de ses 720 collaborateurs connaît une croissance de 14,62% en 2022 hors périmètre d'acquisition. En 2023, Le Roy Logistique ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de près de 250 M€, avec 1000 collaborateurs et plus de 400 000 mètres carrés de surface d'entrepôts. Pour accélérer son développement, le groupe Le Roy Logistique est accompagné par un consortium d'investisseurs régionaux (NCI, Épopée Gestion, Bpifrance et BNP Paribas Développement).

Contacts société

Théodore Guyot – Responsable Marketing & Communication
4 Rue des Goutais, Zi Mivoie Le Vallon – CS 39209 – 35092 RENNES Cedex 9
35136 Saint-Jacques-de-la-Lande
Tel : +33 (0)2 99 00 40 00 Fax : +33 (0)2 99 00 48 82

www.leroylogistique.com

[Découvrez le nouveau film LE ROY LOGISTIQUE !](#)